



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

**Abolition de l'obligation de répondre au questionnaire de recensement au Canada
L'Afeas s'insurge!**

Montréal, jeudi 8 juillet 2010 - À l'instar d'intervenants des milieux scientifiques, municipaux et des affaires, l'Afeas, un organisme de défense des droits des femmes, s'insurge contre la décision prise en catimini par le Gouvernement canadien de rendre volontaire, plutôt qu'obligatoire, les réponses au questionnaire de recensement de Statistique Canada dans sa version longue.

L'Afeas s'est battue pendant des années pour que Statistique Canada mesure efficacement le travail invisible effectué par les Canadiennes et les Canadiens (soins aux enfants et aux proches, bénévolat...) en ajoutant des questions au recensement. Les données sur le travail invisible sont recueillies par le biais du questionnaire long complété par 20% de la population. En rendant volontaire plutôt qu'obligatoire le fait de répondre au questionnaire, les données perdront une bonne partie de leur fiabilité.

Mesurer le travail invisible est une procédure essentielle pour sa reconnaissance sociale et économique. Priver les organisations de données fiables leur permettant d'étayer leur argumentation, et ce, dans tous les secteurs, équivaut à les museler ou à nuire à leurs travaux d'évaluation des besoins de la population canadienne. Les organismes sans but lucratif comme l'Afeas ont besoin de données fiables et objectives pour bien connaître les problématiques et faire évoluer les mentalités et les politiques. Statistique Canada doit avoir les moyens de publier de telles données et de les rendre disponibles.

-30-

Source: Afeas

Pour informations ou entrevues:

Lise Girard, Afeas, secrétaire générale

Bureau: 514.251.1636 - Cellulaire 514.592.2524 - girard@afeas.qc.ca